



**LES CONSÉQUENCES RHÉTORIQUES DES LOIS JUDICIAIRES
POMPÉIENNES DE 52**

LES CONSÉQUENCES RHÉTORIQUES DES LOIS JUDICIAIRES POMPÉIENNES DE 52

04 avril 2025

Collège Sainte-Barbe, 4 rue Valette,
75005 Paris Salle Collinet 3e étage

L'[Institut de droit romain](#) organise une conférence intitulée « **Les conséquences rhétoriques des lois judiciaires pompéiennes de 52** » présentée par Charles GUÉRIN, professeur à Sorbonne Université.

La conférence aura lieu le vendredi 4 avril 2025 à 17h30 au collège Sainte-Barbe (salle Collinet).